



COMMENT M'INSCRIRE ?

C'est l'organisme avec qui j'ai signé mon contrat d'engagement de service civique après mon 2ème mois de mission qui fait l'inscription.

Après mon inscription, je reçois une convocation et j'assiste à la totalité des 3 modules

Après ma formation, je reçois une attestation de la DRAJES de Guadeloupe.



LE SERVICE CIVIQUE EN GUADELOUPE

CONTACT

Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports (DRAJES)

Le Facebook :

« Service civique Guadeloupe »

Le site internet de la DRAJES :

<https://guadeloupe.drjscs.gouv.fr/>

Le site du service civique :

<https://www.service-civique.gouv.fr/>

DRAJES de la Guadeloupe
323 boulevard du Général De Gaulle
97100 BASSE TERRE

Tél : 05 90 81 33 57

LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE EN

Guadeloupe

SANBLÉ POU FASADÉ



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports





LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

La formation est obligatoire et se déroule pendant ma mission en deux parties :

Une partie « **pratique** »
- Formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1)

Une partie « **théorique** »
- Elle peut se dérouler au sein de l'organisme agréé, dans un centre de formation ou d'un organisme labellisé par la DRAJES de Guadeloupe.

La formation fait partie de ma mission et de mon engagement pour moi et pour les autres, sur mon territoire. Elle se déroule pendant la mission et ma présence est indispensable.



DÉROULEMENT DE LA FCC LABELLISÉE

Trois modules de formation :

Module 1 : Les valeurs de la République
en lien avec l'histoire de la Guadeloupe.

Module 2 : La Santé
l'alimentation : manger, bouger, la sexualité, les addictions, prévenir la crainte de l'avenir.

Module 3 : Le vivre ensemble et l'environnement durable.
Comment je vis sur mon territoire avec les autres et les autres avec moi.
Comment je me comporte pour préserver mon environnement.

